



ASSOCIATION INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

APPEL A COTISATION 2014

Chère Collègue, Cher Collègue,

Le paiement de la cotisation annuelle par tous les membres est une véritable nécessité pour assurer la continuation et l'amélioration des activités de l'Association.

Je vous confirme que le montant de la cotisation demeure inchangé et comme les années précédentes il est de 40,00 Euros.

Les cotisations 2014 et 2015 peuvent être payées avec le même virement.

A l'occasion du paiement de la cotisation annuelle, les membres peuvent acheter:

- au prix réduit de 20 euros, le volume "Droit de la mer et émergences environnementales / Law of the Sea and Environmental Emergencies" (*Sous la direction de G. Andreone, A. Caligiuri et G. Cataldi*), Editoriale Scientifica, 2012 ;
- au prix de 10 euros (pour les frais d'envoi de la copie imprimé), le volume "Insecurity at sea : Piracy and other risks to navigation" (*Edited by G. Andreone, G. Bevilacqua, G. Cataldi and C. Cinelli*), Giannini Editore, Napoli, 2013.

Pour régler votre cotisation et verser votre don, effectuer un virement sur le compte bancaire ayant les coordonnées suivantes:

Aux noms de : **Rafael Casado Raigón et Gemma Andreone**

IBAN: IT82D0101003401100000007139

SWIFT: IBSPITNA

Banco di Napoli, via A. Depretis, n. 104, Napoli - Italia

N'oubliez pas de préciser votre nom sur le bordereau.

N'hésitez pas à contacter le Trésorier, Gemma Andreone, pour connaître l'état de votre compte auprès de l'AssIDMer ou pour toute question relative à votre cotisation à l'adresse suivante : **g.andreone@assidmer.net**.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, chère Collègue, cher Collègue, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de l'Association : Prof. Giuseppe Cataldi

Le Trésorier : Dr. Gemma Andreone



www.assidmer.net



<https://twitter.com/AssIDMer>



<https://facebook.com/AssIDMer>